



Contrat d'avenir, rmi et salaire

Par **crystal78**, le **27/02/2009** à **17:57**

je suis actuellement en contrat d'avenir mon employeur touche mon rmi mais ne me verse qu'une partie. de plus il verse mon salaire qu'il recois du cnasea jamais a la meme date et me fais tourner en bourrique lors que je lui demande mon salaire. comment faire pour lui faire peur et et-ce que je peux l'attaquer au prud'hommes pour non respect de ses engagement du contrat car la boutique ou je suis sensé travailler est fermé et il me fais aller dans une boutique alors que mon contrat ne le stipule pas.